



LYCEE REINACH

Domaine Reinach
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tél : 04.79.25.41.80
Fax : 04.79.25.19.82
Mail : epl.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

Année scolaire 2018- 2019

FICHE D'ACCUEIL

REGLES DE FONCTIONNEMENT DES MINI STAGES

Afin d'affiner leur projet d'orientation, les élèves de 3^{ème} sont accueillis dans l'établissement, en fonction des places disponibles, pour découvrir des enseignements professionnels.

Les élèves accueillis :

1. Sont intégrés en enseignement professionnel à un groupe classe ou participent à une information collective.
2. Doivent être présents **10 minutes** avant l'horaire précisé ci-contre où ils seront accueillis par **la vie scolaire**.
3. Sont couverts par une assurance souscrite par l'établissement d'origine.
4. Doivent avoir organisé leur transport jusqu'au lycée en accord avec leur collège.
5. Sont sous la responsabilité du lycée **durant le temps d'accueil** et donc soumis à son règlement intérieur.
6. Doivent présenter au lycée cette fiche entièrement remplie et la faire signer en fin de mini stage **par un responsable du lycée d'accueil**.
7. Doivent remettre ce document à leur professeur principal après leur mini stage.

Les différentes parties impliquées dans cette action "mini stage" s'engagent à respecter les règles définies ci-dessus.

En cas de non respect de ces règles, les chefs d'établissement des deux établissements partenaires décideront de la conduite à tenir et des sanctions éventuelles.

L'élève : Nom
Prénom
Scolarisé(e) en classe de
Au collège
Tel des parents :

Formation observée

Date de l'accueil

Horaires : de..... à

Le Principal	Le	Cachet et signature
L'élève	Le	Signature
Le responsable légal de l'élève	Le	Signature
En fin de stage Le Proviseur (ou son représentant)	Le	Cachet et signature